



## CDI et CDD AIDE A DOMICILE (H/F)

**Vous recherchez un métier qui a du sens, vous aimez les relations humaines, vous souhaitez vous investir au service des autres ?**

**Rejoignez-nous !**

**Afiph à dom' (anciennement ADPA) est une association médico-sociale spécialisée dans l'accompagnement à domicile des personnes en perte d'autonomie du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap.**

**Nous travaillons en équipe de proximité auprès de nos bénéficiaires pour leur permettre de poursuivre leur projet de vie à domicile.**

### **Les missions :**

**Dans le respect des personnes et de leurs habitudes :**

- **Accompagner les personnes dans les activités ordinaires de la vie quotidienne** (courses, préparation des repas, entretien du logement et du linge, assistance à la personne dans des démarches administratives simples),
- **Accompagner les personnes dans les activités de la vie sociale et relationnelle** (stimulation des relations sociales, accompagnement dans les activités et loisirs, ...),
- **Accompagner les personnes dans actes essentiels de la vie quotidienne** (aide aux déplacements et à la mobilité aide à la toilette, à l'habillage, aux changes, et à la prise du repas, ...)

### **Profil recherché :**

- Avec ou sans expérience.
- Avec ou sans diplôme en lien avec le poste.

### **Qualités :**

- Autonomie
- Adaptabilité
- Travail en équipe
- Sens du relationnel
- Prise d'initiative

### **Détail de l'offre :**

#### **TERRITOIRE AGGLO NORD**

Secteurs d'interventions : Le Fontanil, St Egrève, St Martin Le Vinoux.

Afin de concilier vie personnelle et vie professionnelle :

→ Postes en CDI à 35h/semaine

ou

→ Possibilité en CDD à temps plein ou à temps partiel

**Le planning est adapté en fonction de votre temps de travail et de vos contraintes.**

## Rémunération :

- Selon la convention collective de la Branche de l'aide à domicile (BAD) salaire horaire entre 11.72€ et 14.99€ brut de l'heure (en fonction de l'expérience et du diplôme) + éléments complémentaires de rémunération (ECR) : ECR dimanches et jours fériés (majoration de 45%), ECR ancienneté, ECR astreinte, ECR Tutorat.

## Nos avantages :

- **Formation et doublure** à la prise de poste
- **Sectorisation** des interventions pour limiter vos déplacements
- Equipes encadrées par un coordinateur de secteur dans un **management bienveillant**
- **Réunion d'équipe** mensuelle
- Temps de trajet payés entre chaque bénéficiaire
- Participation aux frais de déplacement : abonnement aux transports en commun pris en charge à 100%, remboursement des frais km au tarif en vigueur dans la convention collective, abonnement vélo pris en charge à 50%
- Mutuelle d'entreprise prise en charge à 58%, accès au dispositif action logement
- Des avantages par le biais du CSE : chèques vacances, bons d'achats, réductions diverses
- Smartphone professionnel
- Possibilité de vous prêter un véhicule pour assurer vos missions
- Des perspectives d'évolution de carrière